

MARDI 27 MAI 2025

INNOVATION EN TEMPS RÉEL, CONCERTATION EN DIFFÉRÉ (DÉCLARATION LIMINAIRE COMMUNE GT FS)



Il y a des mots qu'on entend de plus en plus souvent dans nos réunions : innovation, expérimentation, modernisation, performance... Et puis il y a ceux qu'on entend trop rarement : effectif, santé, conditions de travail, concertation, transparence. Aujourd'hui, à l'occasion de ce groupe de travail, l'alliance UNSA Douanes/CGC Douanes veut redire une chose simple : nous ne sommes pas contre le progrès technologique, bien au contraire. Ce que nous demandons, c'est de ne pas sacrifier les agents sur l'autel de l'innovation à tout prix.

Les formations spécialisées, ce ne sont pas de simples chambres d'enregistrement. A l'envi, les dossiers arrivent en GT ou en FS quand tout est déjà lancé. L'expérimentation est engagée, les équipements sont commandés, les plannings sont calés. À nous, on demande juste un avis... après coup.

C'est une méthode que nous refusons de normaliser. Les formations spécialisées ne sont pas là pour valider en silence. Elles sont là pour prévenir, alerter, construire. C'est la seule manière de garantir que les évolutions ne se feront pas au détriment de la santé ou de la formation et de la sécurité des collègues.

Oui, il faut aller vite parfois. Mais pas en nous laissant sur le bord de la route. L'UNSA Douanes/CGC Douanes sont bien conscientes qu'il arrive que la DG doive agir rapidement pour obtenir des financements ou saisir une opportunité budgétaire. C'est compréhensible. Mais dans ce cas, la moindre des choses, c'est de nous en informer clairement. Nous devons être associés, même en temps contraint, pour ne pas être mis devant le fait accompli. Un mail, un appel, une réunion exceptionnelle : il existe des moyens d'alerter les représentants du personnel quand le calendrier s'accélère. Il suffit de le vouloir.

Le projet d'expérimentation des scanners portatifs à rayons X, notamment à Roissy, illustre parfaitement notre inquiétude : Exposition aux rayonnements ionisants, port d'équipements plombés, classement des agents (A, B ou non classés), suivi médical sur 50 ans, obligations réglementaires lourdes...

Tout cela est décrit noir sur blanc dans l'avis du médecin coordinateur national, que nous remercions pour sa clarté. Ce projet n'est pas anodin. Il touche à la santé, à la sécurité, au suivi individuel des agents. Et pourtant, les instances n'en ont été informées que très tardivement.

Nous exigeons :

- D'être consultés en amont de tout projet, pas après.
- Que chaque innovation fasse l'objet d'une analyse d'impact humain réelle.
- Des formations obligatoires, qualifiantes et reconnues, avant toute manipulation.
- Un suivi médical à la hauteur des risques.
- Un protocole clair de concertation, même en phase d'expérimentation.

Pendant ce temps... le terrain envoie des signaux d'alerte, le bilan national des fiches de signalement récemment transmis est sans appel :

150 signalements en 2024, dont 108 cas de mal-être au travail, 15 cas de harcèlement moral, et plusieurs cas de menaces, injures, discriminations.

Ce chiffre ne doit pas être vu comme une statistique parmi d'autres, mais comme le thermomètre d'un malaise bien réel. L'administration ne peut pas ignorer ces signaux.

Elle doit au contraire en faire un point de départ obligatoire pour toute réforme, toute expérimentation, toute innovation.

Nous ne voulons pas ralentir les projets utiles. Mais nous refusons d'être tenus à l'écart quand il s'agit de la santé et de la sécurité des collègues. L'innovation, oui. Le passage en force, non.

